



Comité des fêtes – Discours Cérémonie des vœux du Maire 2019

Prononcé par Fabienne Jarossay, Présidente du Comité des Fêtes, le 13/01/2019

Au nom de toute l'équipe du Comité des Fêtes, je vous présente tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Un peu d'histoire ... Le comité des Fêtes a été créé en Février 1972 : L'objet de l'association était « Organisation de manifestations populaires destinées à favoriser le développement du commerce local et des loisirs, à promouvoir une action culturelle et à aider au bon renom de la cité. »

Dans les manifestations proposées à l'époque, on avait les concours de belote ou de pétanque, les soirées « châtaignes », les jeux inter-villages, le buffet campagnard ou bien les bals costumés ... J'ai retrouvé aussi dans un article de presse qu'en septembre, il y avait le bal des jeunes ! Je ne sais pas jusqu'à quel âge, on pouvait aller danser ...

Beaucoup de personnes se sont investies au cours de ces années, et parmi ces personnes, on peut citer François Beaugey, qui a été le 1^{er} président, Jean Beauvais, Etienne Verger, Georges Breton, qui a tenu les comptes d'une main de maître et bien d'autres. Sans oublier Marcel Bouvet, président d'honneur actuel et qui a été président pendant plus de 30 ans ...

Cela n'a pas vraiment changé en 47 ans. Son rôle est toujours de divertir et d'animer le village. Actuellement, le Comité est composé d'une vingtaine de membres, avec depuis quelques années, l'arrivée des « petits jeunes » qui s'investissent énormément et qui seront peut-être encore présents quand on fêtera les 60 ou 70 ans de l'association !

Que vous propose-t-on pour vous distraire au cours de l'année ?

L'association s'appelle « Comité des Fêtes » alors on fait la fête ...

- Janvier : C'est l'heure du bilan de l'année qui vient de s'écouler lors de L'Assemblée Générale, mais toujours autour d'une galette.
- Mars/Avril : On fête Carnaval avec un repas dansant costumé ((vous pouvez aussi venir même si vous n'êtes pas déguisés ...))
- Juin : On fête l'été avec un Concours de pétanque suivi de la Fête de la musique, des Feux de la St Jean. On chante, on danse autour du barbecue.
- Juillet : Le feu d'artifice ne serait pas un vrai feu d'artifice de la Fête Nationale s'il n'était pas suivi du Bal Populaire, toujours accompagné des frites/saucisses et de la buvette.
- Août : C'est le moment de faire du vide et du rangement dans vos maisons en participant au Vide-greniers. Mais vous pouvez aussi remplir vos placards en venant chiner et ramener quelques « bonnes affaires ».
- Octobre : Repas dansant. On se restaure encore (le thème du repas change chaque année ... marmite sabolienne, choucroute ou bien couscous). On essaie tous les ans d'apporter une idée nouvelle !
- 31 Octobre : On n'a même pas peur des sorcières et des monstres alors on fête Halloween. C'est surtout que nous aussi, comme les enfants, on aime bien les bonbons ...
- Décembre : On l'attend toute l'année, et même s'il fait froid, on l'accueille toujours près du Vieux Pont : Le Père Noël. Il nous fait la surprise d'arriver toujours par un moyen de locomotion différent ... Que va-t-il inventer cette année ?

Vous remarquerez que, quel que soit l'évènement, on n'oublie pas de prévoir une restauration rapide ou plus élaborée autour d'un bon repas.

Le Comité travaille aussi en partenariat avec d'autres d'associations comme :

- ✓ L'association du Patrimoine (lors d'Asnières-sur-Toile ou d'Asnières sur Herbes. On assure toujours de quoi vous restaurer et vous désaltérer)

- ✓ La Javanières (lors de la Fête de la Musique, c'est toujours agréable d'être entouré de musiciens)
- ✓ Le Cercle du Pont Neuf (Lors de l'arrivée du Père Noël, ils nous proposent une boisson chaude qui est bien réconfortante)

Toute l'équipe du Comité des fêtes espère que ces différentes manifestations sauront vous divertir en cette nouvelle année 2019, en vous apportant toujours plein de bonheur et plein de fêtes.